

Environnement



La perspective de voir le géant du ciment s'attaquer au sommet de la colline ne fait pas que des heureux. PIERRE BLANCHARD

Eclépens est partagé sur la sauvegarde du Mormont

Les habitants sont déchirés entre la poursuite des activités du cimentier Holcim et la préservation de la colline

Lauriane Barraud

A Eclépens, la bienveillance villageoise à l'égard du géant du ciment Holcim, qui exploite la carrière du Mormont, a du plomb dans l'aile. Et ce depuis que la cimenterie, au bénéfice d'une autorisation d'extraire jusqu'en 2021, a annoncé son intention d'étendre ses activités. Il faut dire que le projet touche un point sensible. La future zone d'exploitation comprendrait le sommet de la colline, qui figure pourtant à l'Inventaire fédéral des paysages.

Alors qu'à l'époque les habitants acceptaient presque tout sans broncher, la donne semble bel et bien avoir changé dans cette petite localité proche de La Sarraz. Un revers initié par l'Association pour la sauvegarde du Mormont (ASM), qui compte une quarantaine de membres. Regroupant un noyau d'Eclépanais, celle-ci vient de se constituer pour

empêcher le massacre de la colline, véritable patrimoine historique, environnemental et biologique dans le canton (24 heures du 24 octobre).

«Omerta face à Holcim»

Mais, pour renverser la vapeur, les choses ne sont pas gagnées d'avance. Comme l'a rappelé François de Coulon, vice-président de l'ASM, lors de la présentation de la nouvelle association: «Il y a une sorte d'omerta de cette commune face à Holcim. Vu ses liens avec l'entreprise, la localité est pieds et poings liés. Et c'est justement pour cette raison que personne n'a jamais osé s'opposer aux projets de l'entreprise.» Le village de 1000 habitants est en effet encore dépendant à plusieurs niveaux de la cimenterie qui s'est installée dans les années 1950. Taux d'impôt très bas - 46% -, chauffage à distance dans de nombreux ménages assuré par Holcim ou encore emplois font partie de la palette des avantages.

Dans les rues d'Eclépens, plusieurs habitants confirment qu'il serait aujourd'hui difficile de lâcher ces avantages qui contribuent à une certaine qualité de vie. «Beaucoup de villageois travaillent encore dans cette société. On ne peut décemment pas cracher dans la soupe. Et c'est aussi

«S'il y avait une votation, je pense que ce serait extrêmement serré»

Jacques Hofstetter, habitant d'Eclépens

grâce à cette entreprise que l'on paie si peu d'impôts. Aujourd'hui, ce sont plutôt les nouveaux habitants qui veulent faire changer les choses. Cela dit, je pense qu'à l'époque on acceptait plus facilement les extensions en fermant les yeux qu'à l'heure actuelle», résume Catherine Cugny, dont le mari est un retraité de Holcim.

Vraie dualité

Un peu plus loin, à quelques pas de l'Auberge Communale, Odile Bonzon, qui vit à Eclépens depuis 2007, a un avis plus nuancé. «Je souhaite défendre le Mormont. Je veux que mes petits-enfants puissent, eux aussi, profiter de cette colline. Il faut déjà penser à reboucher le trou avant de songer à creuser davantage.» Mais, d'un autre côté, elle estime que c'est grâce à cet industriel qu'Eclépens est un des villages les plus riches de la contrée. Selon cette villageoise,

tout arrêter aujourd'hui serait trop radical. «Cette association a dix ans de retard, c'est bien avant qu'il aurait fallu se battre», poursuit-elle.

Cette dualité entre enjeux économiques et préservation du Mormont, beaucoup d'Eclépanais la ressentent. «S'il y avait une votation, je pense que ce serait extrêmement serré», confirme le villageois Jacques Hofstetter, un brin désabusé. Du côté des autorités, la perception est pourtant aux antipodes. Pour Claude Dutoit, syndic d'Eclépens, la majorité des habitants, comme la Commune, soutiennent les activités de Holcim. «Hormis les emplois, cette société a développé de nombreuses infrastructures par ses impôts, argumente-t-il, tout en assurant que la Commune garde un œil sur les affaires de la société. De plus, l'extension s'inscrit dans un projet de comblement et plusieurs mesures de compensation sont prévues.»

Aujourd'hui, la pesée des intérêts cristallise le débat dans la localité. Mais, pour l'ASM, le choix est déjà fait. La préservation du Mormont et plus particulièrement de son sommet dépasse toutes considérations économiques. «Si c'est le prix à payer pour sauvegarder un tel patrimoine, bien évidemment que je serai prêt à payer plus d'impôts», assure enfin Alain Chanson, président de l'association.

Un vigneron lance le cépage rolle... à Rolle

Hier soir, Maurice de Watteville a invité les autorités rolloises à déguster sa première bouteille de rolle de Rolle

Le Domaine de Montbenay est situé sur la commune de Mont-sur-Rolle. Mais son propriétaire, Maurice de Watteville, possède une parcelle de vignes, et une seule, sur le territoire rollois, près de la jonction de l'autoroute. C'est évidemment là qu'il a choisi de planter du rolle, un cépage qui était prédestiné à être cultivé à Rolle. Hier, en fin de journée, il débouchait sa première bouteille de rolle de Rolle en présence de la Municipalité... de Rolle, bien sûr. Et pour jouer le jeu jusqu'au bout, Maurice de Watteville, de concert avec un municipal rollois, a mis une étiquette illustrée avec le château de Rolle, alors que toute sa gamme est étiquetée avec une image du Domaine de Montbenay.

«C'est en Corse que j'ai bu pour la première fois un vin issu de ce cépage, raconte Maurice de Watteville. Mais là-bas il porte le nom de vermentinu. Je l'ai tout de suite apprécié. Mais c'est plus tard, en

Suisse, qu'on m'a fait déguster un vin blanc de la région de Bellet, près de Nice, vinifié à partir d'un cépage appelé rolle. Claude Jaccard, l'œnologue avec qui je dégustais, m'a proposé d'en cultiver sur ma parcelle située à Rolle. J'ai dit chiche.»

C'était en 2008. Il a fallu quelques années avant de sortir un vin qui méritait une mise en bouteilles. C'est chose faite avec le millésime 2012. «C'est encore une vification expérimentale», précise le vigneron, qui qualifie son produit de «vin assez puissant, légèrement anisé au nez, avec des arômes de pomme, de pamplemousse, et de noisette en fin de bouche. Il se marie très bien avec le poisson, les crustacés ou avec un morceau de gruyère.»

Mais comment ce cépage né en Turquie, et cultivé dans le Sud, en Corse, en Sardaigne, en Italie et dans le midi de la France, peut-il s'adapter à notre climat? «C'est un cépage tardif, que nous vendangeons trois semaines après les chassales, explique Maurice de Watteville. Le 2012 a été cueilli avec 108 degrés d'Échslé. Mais, pour arriver à ce résultat, il faut limiter la production.» Y.M.



Le vigneron Maurice de Watteville verse un verre du nouveau vin au syndic de Rolle, Jean-Noël Goël. ALAIN ROUCHE

Les élus auront leur mot à dire sur l'urbanisme

La Municipalité de Nyon approuve la création d'une commission permanente

Ses membres avaient l'impression de participer à un organe alibi. La commission consultative d'architecture et d'urbanisme, à laquelle la Municipalité de Nyon est censée soumettre ses projets, était souvent employée et ne pouvait intervenir que lorsque les dossiers étaient déjà très avancés. «À l'heure où la ville grandit très vite, où l'urbanisme est un facteur très important pour la vie de tous les jours de nos concitoyens, il est important que les élus puissent intervenir assez tôt dans l'élaboration des plans de quartier. Et qu'ils puissent informer leurs groupes respectifs des projets élaborés», relevait dans une motion les trois PLR Florence Darbre, Madeleine Chanson et Josette Gaille.

Leur vœu a été entendu puisque la Municipalité propose aujourd'hui de créer une commission permanente de l'urbanisme au Conseil communal. Jusqu'ici, l'exécutif pouvait prendre l'avis d'une commission restreinte, formée de deux élus et de quatre professionnels, qui traitaient d'objets de stricte compétence municipale. Ses avis étaient émis au seul usage de la Municipalité. Pour le suivi du plan directeur, une consultation sur des plans partiels ou de quartier, cette commission pouvait être élargie à un représentant de chacun des autres partis siégeant au Conseil

communal. Or cette commission élargie ne s'est pas réunie depuis des années. «Nous proposons donc de créer une commission permanente d'élus, qui sera l'interlocuteur de la Municipalité et consultée en amont des projets», relève Fabienne Freymond, Canton, municipale de l'Urbanisme. Mais elle ne pourra, comme les motionnaires le souhaitent, rapporter au Conseil, le contenu de

«Ce qui m'importe, c'est que les élus soient consultés sur l'urbanisme en amont des projets»

Florence Darbre, élue PLR

taillé de ces dossiers devant rester confidentiel jusqu'à leur aboutissement. Enfin, cette commission, comme celle des finances ou de gestion, pourra rapporter au Conseil sur tous les plans de quartier.

Une solution qui ne déplaît pas à la motionnaire Florence Darbre, même si elle regrette que la Municipalité continue seule à pouvoir prendre l'avis d'experts. «Mais je salue le fait que les autorités veulent instituer cette commission dès maintenant, en cours de législature. Avant, on n'était pas consulté sur certains projets et quand c'était le cas, bien trop tard pour pouvoir y changer quoi que ce soit.» M.S.

PUBLICITÉ

moinat.net
CHARLES-EMILE MOINAT & FILS SA



antiquités - décoration
conseils - ateliers
architecture d'intérieur

La Tête-Noire
Grand-rue 94
1180 Rolle
021 825 48 00

Succursale
Av. Juste-Olivier 9
1008 Lausanne
021 310 06 40

Goldoni au TAP

Prangins Dès jeudi, le Théâtre amateur de Prangins (TAP) présente *Barouf à Chioggia*, une pièce de Goldoni. Laquelle met en scène les disputes de deux clans familiaux dans le village de pêcheurs et de dentellières de Chioggia. Du mercredi au dimanche, salle des Morettes, jusqu'au 24 novembre. Infos: www.letap.ch. M.S.

Juge des mineurs

Nyon La conférence de Connaissance 3, l'université des aînés, reçoit vendredi Michel Lachat, juge des mineurs à Fribourg. Qui parlera de la réponse qu'un magistrat peut apporter aux maux des jeunes. A 14 h 30, au Centre paroissial Les Horizons, av. des Eules 9. M.S.

Le chiffre

837

En milliers de francs, il s'agit du crédit que demandera la Municipalité de Morges à son Conseil, ce soir, pour le remplacement de la production de chaleur du collège de Chanel. La chaudière de l'établissement n'est plus opérationnelle depuis l'été dernier. La solution envisagée par les autorités est celle d'une production de chaleur avec deux chaudières au gaz naturel. Grâce à cette production centralisée, c'est l'ensemble des bâtiments du site de Chanel (l'école, la salle de gym et l'école maternelle) qui sera alimenté. E.B.Z

Nouvelle recrue



Pour remplacer Christian Gobat, la Ville de Nyon a engagé Pierre-François Umigla en tant que nouveau secrétaire municipal. Ce spécialiste en communication de 42 ans a travaillé successivement à l'Etat de Vaud, aux Transports Publics Genevois, en tant que directeur dans une société privée et enfin comme responsable de la communication de La Chaux-de-Fonds. Il prendra son poste début 2014. M.S.